

Analyses 2010



L'action des citoyens dans le cadre de l'éducation permanente

Avec le soutien de la Communauté française

Commission Justice et Paix belge francophone asbl
Rue Maurice Liétart 31/6
B-1150 Bruxelles Belgique
Tél. +32 (0) 2 738 08 01
Fax: +32 (0) 738 08 00
info@justicepaix.be www.justicepaix.be

L'action des citoyens dans le cadre de l'éducation permanente

L'éducation permanente se base sur la conviction que l'éducation est constitutive de l'être humain. Tous les moments sont opportuns pour se former puisque l'Homme évolue et change sans cesse, dans un environnement lui-même en constante mutation. Cette éducation doit viser à la fois l'**émancipation** et l'**intégration**, qui en constituent les deux pôles, parfois en tension. Emancipation et intégration du plus grand nombre, particulièrement de ceux qui sont maintenus en marge des constructions sociétales traditionnelles, mais dans quel but ?

Née dans les années 1920 pour combler les lacunes d'un système scolaire n'offrant pas à tous une éducation de qualité, l'éducation permanente s'est d'emblée positionnée dans une perspective de changement social, en s'appuyant sur un ensemble de mouvements, services, organisations, travaillant **avec** les gens dans le champ de l'action culturelle. Le changement social doit donc provenir de la base de la société, car celle-ci peut être réceptive et devenir active si l'on est attentif à la spécificité de chaque groupe. Dans cette optique, les moyens mis à disposition de chacun – connaissances, clés de lecture, etc.- ne sont pas compris comme une fin en soi mais comme une étape en vue d'armer les citoyens d'outils critiques. De cette façon, le nombre de ceux parvenant à prendre leur vie en main augmente progressivement jusqu'à atteindre le seuil critique où ils peuvent peser dans la balance des décisions et devenir une collectivité remettant en cause ce que le système a d'injuste et d'inacceptable. L'éducation permanente est donc intrinsèquement liée à la pratique de la démocratie. Puisque les individus comme la société évoluent continuellement, cette éducation permanente peut être entendue, selon la formule de Jean-Pierre Nossent, comme un « espace d'actualisation démocratique »¹. Cette définition permet de comprendre la nécessaire évolution du secteur, qui se doit de sans cesse s'adapter aux nouveaux défis, questionnements de la société, ainsi que du changement des acteurs du secteur. On ne peut en effet parler d'éducation permanente de manière monolithique car elle n'a fait l'objet d'aucune définition arrêtée, unanimement reconnue et que sa place même au sein des activités de formation a toujours été débattue. Et de fait, le champ de l'éducation permanente ne cesse de s'étendre, englobant des organisations aux activités et thèmes des plus variés, ce qui renforce encore les discussions sur sa spécificité (dont son public) et son avenir. Toutefois, si les méthodes de l'éducation permanente sont multiples, elles s'insèrent toutefois dans un cadre marqué par la participation permanente, au sein duquel les participants contrôlent le processus de formation, dans la logique du débat démocratique.

Aujourd'hui, l'éducation permanente ne gardera de signification et de dynamisme que si elle parvient à rester liée aux grands enjeux actuels de la société. Et puisque la conviction des acteurs est que le changement doit provenir de la base, son avenir ne sera assuré que si, pour y répondre, elle y inclut tous les citoyens, afin qu'ils ne subissent pas les évolutions mais y participent. Cette appropriation par les citoyens est indispensable pour la résolution des défis de notre temps.

Quels sont ces enjeux que l'éducation permanente doit impérativement faire siens pour répondre à son double objectif d'émancipation et d'intégration ? Fondamentalement, ils se

¹ Nossent, J-P., « D'un décret à l'autre », in *Où en est l'éducation permanente ?*, La Revue Nouvelle, n°11, nov. 2007.

réfèrent à la justice, la solidarité et la liberté citoyennes. On pourrait en soulever plus spécifiquement deux - le lien social et la multiculturalité de la société- qui concernent les fondements même de la démocratie et de l'action culturelle, sur laquelle s'appuie le projet de changement de société. Sans entrer dans de longs développements sur ces deux enjeux, soulignons cependant que leur transversalité leur permet de transcender les missions de toute organisation d'éducation permanente.

En toute logique, la prise en compte des enjeux actuels travaille Justice et Paix en profondeur : comment apporter aux citoyens un cadre adéquat d'appropriation des thématiques importantes en vue de leur « prise de pouvoir » dans la société ? Et, en amont, comment lutter contre le sentiment d'impuissance des individus, de moins en moins convaincus par la possibilité même de prendre leur place dans un quelconque changement social ? Pour y répondre, nous avons fait le choix d'une méthodologie de travail précise, celle du « voir-juger-agir », qui nous permet d'effectuer un parcours entier, de la sensibilisation à l'action. L'idée est simple : afin de provoquer des changements de valeurs et d'attitudes individuelles et collectives (agir), il faut permettre au public ciblé de comprendre les causes des dysfonctionnements de nos sociétés et les enjeux (voir) et de se poser la question de la place du citoyen dans la gestion de notre planète (juger).

Dans un premier temps, il faut donc commencer par regarder autour de soi, observer sa propre vie et celle des autres. Non pas pour en tirer, à ce stade, des conclusions, mais pour se rendre compte de ce qui se passe. Cette observation sera ensuite suivie d'une analyse rigoureuse pour comprendre les mécanismes, les enchaînements, proches ou lointains. Ce qu'on a observé dans le « petit », le proche, s'inscrit dans le « global » et y prend sens. Ce travail d'abstraction et de compréhension permet de se rendre compte de la quantité de liens existants et de la multiplicité des causes. Chaque individu a une place dans le monde et est lié aux autres de multiples façons. On peut essayer d'imaginer le type de société qu'on voudrait voir mis en place, le type de relations entre hommes et femmes, etc. Enfin, il sera temps de poser un acte permettant, à partir de soi, de rejoindre le global. Bien sûr, le monde ne peut pas changer en une action. Mais il est important de ne pas discréditer l'action individuelle. Elle est indispensable pour poser des jalons, créer progressivement un changement de mentalité. Mais les actes à poser doivent l'être en cohérence avec soi-même. Entre fins et moyens, entre discours et actions, la direction se doit d'être claire.

Puisque ce travail est loin d'être évident, un accompagnement peut être nécessaire. C'est ce que se propose de faire Justice et Paix, en consacrant un an à chaque étape de ce processus éducatif du « Voir-juger-agir ». L'année 2010 est justement celle de l' « agir », où le citoyen posera un acte concret en vue d'un changement à la fois individuel et de société. Puisque Justice et Paix est aussi une ONG d'éducation au développement et est convaincu que beaucoup des enjeux de ce monde sont globaux et que les actes des uns ont un impact sur la vie d'autres, ailleurs sur la planète, ses thèmes de travail seront donc orientés vers un changement de mentalité et vers une meilleure prise en compte des réalités du Sud et des relations entre le Nord et le Sud. Autour de la question de fond « **quel monde voulons-nous transmettre ?** », les deux thèmes mis en avant en 2010 pour permettre aux citoyens de prendre position et de s'engager sont : les relations Nord-Sud, particulièrement entre la Belgique et la République Démocratique du Congo, et l'accès aux ressources et à l'énergie pour tous. Concrètement, un carnet de mobilisation citoyenne, appelé « Peacebook », permettra aux citoyens de découvrir nos différents partenaires (avec lesquels nous avons

accompli le travail du « voir » et du « juger »), les activités que nous organiserons ensemble et auxquelles ils peuvent participer tout au long de l'année 2010 mais ce carnet contient également des fiches à remplir selon ses idées et envies. Chaque personne, participant à une activité ou souhaitant s'engager par rapport à l'un de ces deux thèmes, pourra donc, à travers sa fiche, se manifester, communiquer sa position et ses réflexions. Parmi les activités présentées en 2010 par Justice et Paix et relayées dans ce carnet, on retrouve une participation à la Marche Mondiale des Femmes, au Salon Valériane de Namur, au Festival du Film Francophone de Namur, à la Semaine de la Paix de Pax Christi à Bruxelles, au Carême d'Entraide et Fraternité, etc.

2010 est également une année phare pour l'un des partenaires privilégiés de la Belgique : la République Démocratique du Congo. Outre la commémoration des 50 ans de son Indépendance, le pays se prépare à l'organisation de nouvelles élections fin 2010 voire, au plus tard, pour l'année 2011. Le processus de pacification en cours à l'Est du pays ainsi que la démocratisation progressive de l'ensemble du territoire nécessitent encore et toujours l'implication de tous ses citoyens, premiers acteurs concernés et capables de soutenir ces changements. Ainsi, tenant compte de ce cadre politique particulier, Justice et Paix souhaite continuer en 2010 d'appuyer les efforts d'éducation civique et politique déjà déployés dans le pays, notamment en inscrivant ses actions dans une réflexion sur **l'avenir des relations belgo-congolaises**, tant en prolongeant son soutien aux actions éducatives et politiques menées depuis de nombreuses années au Congo et en Belgique avec ses différents partenaires, qu'en se lançant dans la concrétisation d'un projet de création artistique belgo-congolais dans le courant de l'année 2010. Ce projet a pour objectif de contribuer à la sensibilisation des citoyens belges et congolais sur les liens passés, présents et futurs entre leurs deux pays, par les jeunes eux-mêmes. Dans la logique de l'éducation permanente, des groupes de jeunes belges et congolais seront constitués dans les deux pays et, suite à un parcours d'éducation participative et à une préparation artistique, réaliseront ensemble un spectacle dans le but de communiquer leur conception des relations belgo-congolaises en création. Les animateurs ne seront là que pour les accompagner dans ce cheminement, car le projet leur appartiendra.

Nous sommes en effet convaincus que, contre le sentiment d'impuissance des citoyens, il est essentiel de donner à chacun la possibilité à la fois de comprendre la globalité des enjeux du monde, de développer des capacités d'adaptation (et de résilience) et de poser des actes concrets et symboliques qui leur permettent de prendre place dans le monde en mutation.

Laure Malchair,
Chargée de projets à Justice et Paix,
Mars 2010